

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. François Lefort, David Martin, Pierre Eckert, Marjorie de Chastonay, Isabelle Pasquier, Frédérique Perler, Jacques Blondin, Jocelyne Haller, Olivier Cerutti, Guy Mettan, Cyril Mizrahi, Jean-Charles Rielle, Amanda Gavilanes, Sylvain Thévoz, Diego Esteban, Nicole Valiquier Grecuccio, Salima Moyard, Grégoire Carasso

Date de dépôt : 20 novembre 2018

Proposition de motion

pour soutenir la présence de l'information citoyenne, locale et régionale dans la presse écrite

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'impuissance des autorités face aux vagues de licenciements survenues dans la presse genevoise et régionale ces deux dernières années ;
- le phénomène de concentration se déroulant dans la structure de la presse régionale ;
- les délocalisations de rédactions de différents médias opérant sur le canton hors du canton de Genève ;
- les conséquences de ces événements sur l'accès à une information indépendante et pluraliste pour les citoyens et la formation de leurs opinions ;
- la mission de service public des médias au bénéfice de la démocratie,

invite le Conseil d'Etat

à proposer un financement par contrat de prestations de l'information citoyenne, locale et régionale dans la presse écrite diffusée sur le canton de Genève.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Cette motion demande au Conseil d'Etat de s'engager pour soutenir la production d'information citoyenne, locale et régionale dans la presse écrite diffusée sur le canton de Genève.

De quelle information parlons-nous ? De celle qui est essentielle à la compréhension des enjeux sociopolitiques quotidiens et des débats que ces enjeux nourrissent. Cette information, c'est le compte rendu des activités des autorités exécutives du canton et des communes, des activités parlementaires du Grand Conseil et des activités des conseils municipaux et des exécutifs communaux. Ce sont les débats politiques sur les sujets des votations cantonales et nationales, ce dont donc les positions de partis politiques. Nous entendons aussi l'information sur la vie culturelle et sportive, qui permet de faire vivre les manifestations et la culture locales.

C'est donc ce type d'information, que nous appelons citoyenne, car à destination des citoyens, que nous voulons sauvegarder, puisque l'érosion continue de la presse écrite, en particulier les délocalisations de rédactions de médias hors du canton, la concentration des médias, met en danger la production de cette information citoyenne et locale nécessaire au fonctionnement de notre démocratie et au maintien du sentiment d'appartenance à une communauté de destin commun.

Les auditions conduites lors des études du projet de loi PL 12307 sur la Fondation genevoise pour la diversité des médias écrits, des motions M 2411-B *pour une presse locale forte et indépendante* et M 2444-A *pour le maintien de l'emploi et des prestations de l'ATS*, ainsi que de la résolution R 821 *Pour le maintien de la diversité de la presse en Suisse romande, sauvons L'Hebdo !*, nous ont permis d'avoir une idée réaliste et pessimiste de la situation de la presse romande et nationale, des causes qui ont conduit à la disparition de nombreux titres et des processus de concentration qui en découlent.

Quels sont les constats ? La presse imprimée en Suisse a perdu, en 10 ans, la moitié de ses revenus. Elle fait en effet aujourd'hui 1,1 milliard de recettes publicitaires alors que Google et Facebook font déjà en Suisse 2,1 milliards de recettes. La situation est inédite et les perspectives sombres pour la presse suisse. Les habitudes de la population changent et internet devient prépondérant, les informations comme toute autre production étant de plus en

plus consommées, et donc diffusées, à la demande. Paradoxalement, le marché des médias et de la publicité n'a jamais autant produit et consommé de contenu. Mais les acteurs ne sont plus les mêmes, les ressources publicitaires sont captées par d'autres acteurs globalisés et les vecteurs de diffusion ne sont plus les mêmes non plus. Les audiences basculent vers une offre digitale non linéaire délivrée par des plateformes à la demande. Ce basculement des audiences est suivi d'un basculement des revenus publicitaires vers ces plateformes d'offre digitale non linéaire. Le phénomène est mondial et d'une ampleur considérable : Google et Facebook ont cumulé environ 135 milliards de dollars de revenus publicitaires en 2018 ce qui représente $\frac{1}{3}$ des revenus publicitaires de la planète. En Suisse, les revenus digitaux vont à 80% auprès de ces grands acteurs globalisés et la structure des médias suisses en est fortement impactée.

Pourtant les médias ont une mission d'intérêt général. Une des parties auditionnées a donné l'exemple d'une rumeur diffusée sur les réseaux sociaux (*fake news*) prétendant que, dans le domaine de l'hygiène des mains, il ne faudrait pas se laver les mains car cela représenterait un danger. Si cette rumeur n'est pas traitée et démentie objectivement par des journalistes qui ont le temps de l'analyser, les dégâts d'une telle rumeur peuvent être colossaux. Si les gens ne se lavent plus les mains, les conséquences seraient des millions de morts au niveau mondial. Cet exemple montre l'impact potentiellement très lourd de *fake news* sur des enjeux de santé publique. Ne plus avoir de journalistes pour questionner ce type de fausses informations est un danger. Et cela vaut pour toutes les questions politiques que la démocratie suisse demande à la population de trancher par son vote.

Quels sont les moyens à disposition ? Quelles sont les solutions existantes ou possibles pour sauvegarder l'essentiel de la démocratie ?

Actuellement, la presse suisse bénéficie d'aides indirectes, et leurs représentants ne sont pas fermés à des aides directes. La réflexion sur la manière de venir en aide à la presse écrite a commencé il y a un an et demi au sein des associations professionnelles de la presse écrite, pour rechercher des solutions solides et pérennes, faisant intervenir acteurs publics et privés. Les médias investissent beaucoup pour s'adapter à l'évolution rapide de leur secteur, ils investissent dans la recherche et l'application de nouvelles méthodes, dans de nouveaux outils, dans la création de nouvelles offres et de nouveaux produits, dans la formation, tout ceci dans le but de conserver leurs lecteurs.

Tous ces efforts ne sont pourtant pas toujours suffisants pour assurer cette mission de service public, qui nous tient à cœur. L'Etat devrait aider à la diffusion d'un certain type d'information, l'information citoyenne, pour

maintenir un niveau d'information du public, avec des informations de qualité, produites selon des critères journalistiques. Cette mission de service public a un coût, que nous nous proposons d'assumer, en invitant le Conseil d'Etat à étudier l'élaboration d'un tel contrat de prestations, et donc d'étudier les conditions à imposer et contrôler, en particulier le respect de la convention collective de travail de la presse écrite de Suisse romande, les critères de l'information à produire et les bénéficiaires potentiels.

Ce que nous proposons, et demandons au Conseil d'Etat, n'est pas une solution miracle, qui enrayerait la mutation mondiale des médias, qui nous impacte localement, mais une méthode de création de résilience locale, destinée à protéger la production d'information essentielle au fonctionnement démocratique, menacée de disparition par les effets de cette mutation.

Au vu de ces explications, nous vous serions reconnaissants, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un accueil favorable à cette motion et de la prendre en considération.